

Déclaration préalable

20 avril 2018

Dès le début de la négociation de l'accord pour l'emploi et l'intégration des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations, dans notre déclaration du 31 mars 2017, **nous alertions la direction sur l'importance de quantifier le temps réel des correspondant.es handicap sur l'activité** dans les établissements principaux.

En l'absence d'indicateur sur cet item, la CFE-CGC a signé cet accord « sous réserve du temps consacré des correspondants handicap à l'activité comme stipulé par le présent accord. »

Les correspondant.es handicap des établissements principaux « sont les garants.es de la mise en œuvre des dispositions de l'accord sur le périmètre (...). »

Le temps dédié à l'activité pour assurer cette mission est donc primordial.

La CFE-CGC s'interroge sur la volonté des entités à décliner sur l'ensemble du territoire la politique handicap du Groupe :

- ◆ Sur le périmètre DTSI, la correspondante handicap est responsable des relations sociales. Elle doit être à 80% sur l'activité. Certes une apprentie la seconde, cependant, être en apprentissage implique une montée en compétences au fil du temps et une présence pour assurer le tutorat ;

Sur l'établissement secondaire UPR IDF, depuis plusieurs mois, aucun nom n'est visible sur le site handicapation.

- ◆ A DEF, la correspondante handicap nommée fin 2017, après 3 mois de poste vacant, part en retraite fin 2018. Aucun correspondant handicap n'est affiché pour les quatre établissements secondaires.

Avec l'évolution des marchés professionnels et PME, il est difficile de s'y retrouver, le tableau des correspondants handicap étant sur les anciennes entités.

- ◆ Sur le périmètre SCE, nous avons alerté la direction sur une situation en mars 2017 nécessitant une escalade. En 2018, une nouvelle escalade a été effectuée auprès de la M.I.H. Ce périmètre comptait deux correspondant .es handicap. Aujourd'hui, c'est une cheffe de projet qui assure le rôle.
- ◆ En Corse, la correspondante handicap de l'établissement secondaire indiquée depuis plusieurs mois sur le site handicapation est introuvable dans l'annuaire.
- ◆ Sur le périmètre IDF, la correspondante handicap a en charge les Processus RH et les cas Complexes en plus du handicap alors que c'est un des plus gros périmètres (+ de 10000 salariés avec + de 5% de personnes en situation de handicap fin 2016).
- ◆ Sur la DO OUEST, la correspondante handicap est manager de plus de 10 personnes. Le périmètre de l'AD affiche un recrutement en cours depuis plusieurs mois.
- ◆ A la DO SUD, depuis plusieurs mois la fonction « correspondante handicap » AGPME n'est pas renseignée sur le site handicapation.

Trois des établissements secondaires sont en attente d'une nomination et l'UI Languedoc Roussillon a vu son effectif diminuer.

Moins de 50% des correspondant.es handicap des établissements principaux ont leur fonction visible dans l'annuaire et seulement 15% pour les établissements secondaires affichent leur fonction.

La direction indique, dans un commentaire sur le PowerPoint adressé avec le PDF pour la réunion, qu'IMTW et DEF ont des difficultés pour centraliser l'information et mener des actions.

Aucune formation n'a été conduite sur IMTW alors qu'il n'y a pas eu de changement de correspondant handicap au cours des trois dernières années.

Il est à noter que le taux de recrutements des personnes en situation de handicap est faible alors que IMTW est le 1^{er} recruteur en stages et alternants.

Un turn-over important des correspondants handicap des établissements principaux a eu lieu puisque 10 entités ont eu au moins un changement depuis 2016.

La CFE-CGC souhaite s'assurer que le budget indiqué dans l'annexe 4 de l'accord soit bien utilisé aux activités en lien avec le handicap.



Vos correspondants

Magali FERNANDES – 06 30 85 41 65
Loïc VINEZ-FALGAYRAC – 06 77 05 63 41
Retrouvez ce document sur :
<https://www.cfecgc-orange.org/handicap/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

